

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 18 juin 2019

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme GILLIBERT
Christina, Mme COMIN Karine, Mme MOUNIER Céline,
Mme HERBIN Aurélie, Mme ROBQUIN Aurore

Représentants des parents suppléants : Mme MENADIER
Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile,

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme
Kebbache, Mme Loubes, M. Sausseau et Mme Tavanae

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme. Vié

Représentant des parents : Mme SENGELIN Marie, Mme
POITEVIN Sabrina, M. VIAUD Morgan.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Loubes

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 12 février 2019. La séance suit l'ordre du jour.

2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absence dans l'école est de 5.8% (en 2018 : 8 %).

Dans les 3 classes d'élémentaire, le pourcentage d'absence est de 3.6% (en 2018 : 4.7%).

Le taux d'absence est plus important en maternelle : 9% (en 2018 : 11.4%).

Toutes les absences doivent être justifiées par un mot dans le cahier de liaison. Un certificat médical n'est pas nécessaire.

3. Bilan de cette année scolaire

- Le projet principal dans chaque classe fut **d'enrichir le parcours culturel** des élèves par les spectacles, la fête du court métrage et les visites de la maison des Douanes.
- Au sein de l'école, nous avons voulu **enrichir les relations avec les familles** en proposant 4 ateliers d'école (il n'y en aura pas avant les vacances d'été), la classe ouverte ou la semaine de la maternelle ainsi que le temps d'aide aux devoirs en début d'année.
- **La fête de l'école** : aura lieu le vendredi 28 juin de 16h15 à 18h30 : des jeux avec des lots à gagner seront proposés aux enfants. Comme chaque année, un repas « auberge espagnole » est proposé pour terminer cette journée. La coopérative scolaire offre 3 parties de jeux par enfant. Ce n'est pas une action commerciale, on ne gagne pas d'argent avec.
- **Stage de réussite** : ce sont des stages de 15h, ouverts aux élèves de CM1/CM2 sur proposition de l'enseignant. Ils sont gratuits et non obligatoires, ils sont organisés dans une école proche de Chaillevette. En avril, un élève de CM1 a pu en bénéficier et pour fin août un stage peut être proposé à des élèves de CM2. Il aura lieu au collège de La Tremblade. Cette année les difficultés de lecture sont ciblées.
- **Un livre pour l'été** : Ministère de l'Education Nationale offre à chaque élève de CM2 un livre pour l'été (Fables de Jean de la Fontaine). L'objectif est de promouvoir le goût de la lecture afin d'éveiller la curiosité des élèves pour le livre. Cette opération s'inscrit aussi dans le cadre de la continuité école-collège.

- **Bilan des APC (activités pédagogiques complémentaires)** : cette année, ces activités ont eu lieu le lundi de 16h15 à 17h15. Des petits groupes d'élèves ont été pris en charge par un enseignant de l'école pour une période (de vacances à vacances). *Voici le bilan de cette année* :

Accompagnement du travail personnel	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- tous les élèves de GS (11) : apprendre à être autonome et s'organiser dans son travail. - Aider son enfant à progresser : 30 familles	- 2 élèves de CM2, 2 CM1 et 11 CE1, 3 CE2 pour travailler la fluidité en lecture - 5 élèves de CP pour travailler sur la lecture et la confusion de sons - 4 CM1/CM2 pour travailler la compréhension en lecture - Tous les élèves de MS (5) : langage oral (reformuler une histoire entendue, répondre à des questions). - 10 élèves de GS ont travaillé le langage mathématique dans la résolution de problèmes.

4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **11 472€**.

Voici les recettes de cette année : dons des familles en début d'année, bénéfices du loto, vente des chocolats, don du CMAC (comité municipal d'animation de Chaillevette), vente des photos scolaires.

Voici les dépenses effectuées cette année : livres pour la BCD, adhésion à l'OCCE, bus pour la maison des Douanes, les bus et les entrées pour les spectacles du CREA, jeux géants en bois pour les ateliers d'école, jeux de cour de récréation, petits projets des classes, bus pour le collège, lots pour la fête de l'école.

Ce qui est prévu avec l'argent : l'achat de 2 vélos pour la maternelle (900€), 6500€ pour le projet cirque, 1500€ d'économies pour la classe découverte de 2022/2023 et un fond de roulement sur le compte.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2019. Mme COMIN et Mme HERBIN se portent volontaires.

- Concernant le crédit alloué par la mairie pour l'année 2019, il est de 69€/enfant pour l'année civile. En début d'année, nous avons 8349€ mis à disposition de l'école et **il reste aujourd'hui 2 108.91€**. Les commandes de rentrée ont été faites ainsi que l'achat du matériel d'arts plastiques et quelques jeux pédagogiques.

5. Préparation de la rentrée 2019

A ce jour, **119 enfants** sont inscrits pour la rentrée 2019. Il peut encore y avoir des changements.

Attention, cette répartition est susceptible de changer :

PS/MS	Mme Michel	25 élèves	11 PS + 14 MS
MS/GS	Mme Loubes	24 élèves	6 MS + 18 GS
CP/CE1	Mme Kebbache	22 élèves	12 CP + 10 CE1
CE2/CM1	Mme Tavanae (lundi et mardi) et M. Sauseau (jeudi et vendredi)	23 élèves	18 CE2 + 5 CM1
CM1/CM2	M. Chataigner	25 élèves	7 CM1 + 18 CM2

Journée de direction : le vendredi - Mme Tavanae sera absente de l'école les jeudis

- Les enfants nés en 2016 sont inscrits en petite section pour la rentrée 2019. Nous ne pouvons pas accueillir d'élèves en toute petite section (naissance en 2017) car les effectifs de la classe ne le permettent pas. Pour accueillir des élèves de TPS il faut que l'effectif de la classe soit inférieur à 25 élèves.
- D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, fiche de renseignements, organisation de la rentrée...).
- L'équipe enseignante rappelle son choix de fournir l'intégralité du matériel scolaire aux élèves (grâce au budget alloué par la mairie), il n'est demandé qu'un agenda par année scolaire et un classeur pour toute la scolarité.
- La répartition des classes (en particulier pour MS et CM1) sera affichée le vendredi 30 août en début d'après midi.
- Le jour de la rentrée pour les élèves est **le lundi 2 septembre 2019**.
- Mme Michel propose une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section sur 3 jours : lundi 2, mardi 3 et jeudi 5 septembre en fonction des souhaits des parents. Ceci permettra une rentrée en douceur pour les plus petits.

Dates des réunions de rentrée :

PS/MS (Mme Michel) : mardi 10 septembre à 18h
MS/GS (Mme Loubes) : mardi 10 septembre à 18h
CP (Mme Kebbache) : vendredi 6 septembre à 19h
CE1 (Mme Kebbache) : vendredi 6 septembre à 18h
CE2/CM1 (Mme Tavanae) : vendredi 13 septembre à 18h
CM1/CM2 (M. Chataigner) : jeudi 12 septembre à 18h

Lundi 16 septembre : réunion pour les candidats au conseil d'école.

6. Travaux et aménagements

Les enseignants remercient M. le Maire, Mme Sanchez ainsi que son équipe pour leur disponibilité et leur réactivité. L'investissement dans l'école est très important !

- La réfection de la cour de récréation doit être reportée puisqu'une subvention attendue n'a pas été reçue.
- L'état actuel de la cour de récréation côté maternelle, endommage sérieusement les roues des vélos. Est-il possible de prévoir un budget pour acheter de nouvelles roues de vélos ?
- Prévoir des protections pour les poteaux du préau maternelle.

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été, dans la mesure du possible :

- Classe de Mme Loubes : pour la nouvelle classe aucun mobilier n'a été acheté, est-il possible d'avoir 8 tables individuelles et quelques chaises ainsi qu'un meuble de rangement. (voir avec la maitresse)
 - Classe PS/MS : repeindre un meuble et un achat de meuble de rangement. (voir avec la maitresse)
 - Classe de CP/CE1, Mme Kebbache aimerait des portes de placard pour les aménagements du fond de sa classe + repeindre sa classe en blanc.
 - BCD : réparer la plaque au plafond.
 - Réparer le portillon en bois qui se trouve entre la cour élémentaire et la structure de jeux ou l'enlever complètement.
 - Réparer les 3 bacs à sable en bois.
 - Réparer la gouttière le long de la mairie.
 - Réparer le portillon de la structure de jeux et prévoir une butée.
- A envisager pour plus tard, la porte du garage côté maternelle.

7. Questions diverses

- **L'équipe enseignante** remercie tous les membres de l'association de parents d'élèves pour leur investissement, leur dynamisme et leur engagement.

Il n'y a pas de question formulée par les parents d'élèves mais l'équipe enseignante souhaite clarifier 2 points :

- **Fête des mères et fête des pères** : depuis plusieurs années, l'équipe enseignante a décidé de ne plus préparer de cadeaux pour la fête des mères et la fête des pères. Nous comprenons la déception de certaines familles. Même si cela se fait dans beaucoup d'écoles, ce n'est absolument pas au programme, de plus, nous souhaitons tenir compte des situations familiales particulières et enfin nous estimons que c'est une fête familiale.

- **Spectacle** : les spectacles que nous proposons sont en lien avec les projets que nous menons, cette année il n'y a pas de spectacle prévu. Mais l'année prochaine, le projet cirque permettra de proposer un très beau spectacle.

Enfin, concernant ces deux derniers points, nous relevons ici ou là des signes de mécontentement. Nous comprenons la déception des familles. Beaucoup d'écoles font des cadeaux de fête de mères ou de fête des pères ainsi que des spectacles... Mais n'oubliez pas tout ce que nous faisons et que beaucoup d'écoles ne font pas : les ateliers d'école, une semaine en classe de neige pour 60€, un projet cirque à 17 000€ et bien d'autres choses...

Merci de regarder ce que nous faisons plutôt que ce que nous ne faisons pas !

Présidente du conseil d'école :
Mme Tavanae

Secrétaire du conseil d'école :
Mme Loubes

